

La pêche du merlu dans le golfe du Lion :
production, structure démographique des apports

par Yvonne ALDEBERT

Institut des Pêches Maritimes, Sète (France)

Abstract

In the Gulf of Lions, the stock of hake is exploited mainly by trawlfishing and since 1978, the catches are exceeding 2000 tons a year ; informations are given on their variations according to seasons and areas. The analysis of the demographic composition of the landings shows that 80 % of the fish caught belong to the age groups I and II.

Resumen

El stock de merluza del Golfo del Leone esta explotado intensivamente por los artes de arrastre. Después 1978 las capturas han sobrepasado 2000 toneladas/año ; se dan informaciones sobre las variaciones de los desembarcos según las épocas del año y los sectores de trabajo. La análisis de la composición demográfica de las capturas hace aparecer una gran mayoría de peces de las clases de edad I y II.

Le merlu Merluccius merluccius se place au premier rang des espèces démersales du golfe du Lion, tant en raison des quantités débarquées que de sa bonne valeur commerciale. La plus grande partie des captures est réalisée par les chalutiers ; il existe cependant une pêche aux filets maillants, peu importante par rapport au chalutage, mais qui tend actuellement à se développer.

I - PRODUCTION.

Le merlu est pêché par les chalutiers dans tout le golfe du Lion, essentiellement sur le plateau continental. Il est présent, en effet, à peu près partout, depuis les fonds de 20-30 m jusque sur le talus avec cependant une répartition différente des tailles en fonction de la sonde : les fonds côtiers ne sont fréquentés que par de jeunes individus tandis que les adultes se trouvent surtout au large, en particulier sur le talus qui jusqu'à présent n'était que peu exploité par les pêcheurs. Notons que les gros spécimens du talus peuvent dépasser 80 ou 90 cm de longueur totale.

1. Production globale.

La production du merlu dans le golfe du Lion, après un bond important en 1974 et les années suivantes au fur et à mesure que l'emploi du chalut à quatre faces se généralisait, semble depuis 1978 se stabiliser autour de 2 000 tonnes par an (tabl.1). Les plus fortes captures sont

	Quartier Port-Vendres	Quartier Sète	Quartier Martigues	Quartier Marseille	Total Golfe du Lion
1970	85	314	115	176	690
1971	74	233	179	92	578
1972	57	245	74	91	467
1973	62	283	83	116	544
1974	130	595	165	181	1071
1975	251	894	235	271	1651
1976	219	738	280	239	1476
1977	251	857	201	306	1615
1978	335	1094	306	267	2002
1979	274	816	312	220	1622
1980	392	1424	367	285	2468
1981	279	1205	465	328	2277
Production moyenne de 1978 à 1981	320	1135	363	275	2092
Production en % (moy.1978-1981)	15	54	17	13	

Tabl.1. - Débarquements de merlu dans les quatre quartiers maritimes du Golfe du Lion (exprimés en tonnes).

Classes d'âge	1978 %	1979 %	1980 %	1981 %	Moyenne pour les 4 ans
0	2.0	3.9	2.8	2.6	2.8
I	52.5	58.6	50.7	52.5	53.1
II	24.1	20.5	31.4	25.8	26.3
III	8.6	5.4	8.5	9.8	8.2
IV	5.1	4.0	3.1	3.6	3.8
V	2.9	2.7	1.4	1.9	2.1
VI	2.3	2.2	0.9	1.5	1.6
VII+	2.5	2.8	1.2	2.4	2.1
<u>Mortalité</u>					
Z	0.64	0.65	0.87	0.77	0.74
r	- 0.9818	- 0.9468	- 0.9900	- 0.9869	- 0.9845

Tabl.2. - Composition démographique des débarquements de merlu dans le Golfe du Lion (exprimée en pourcentage).

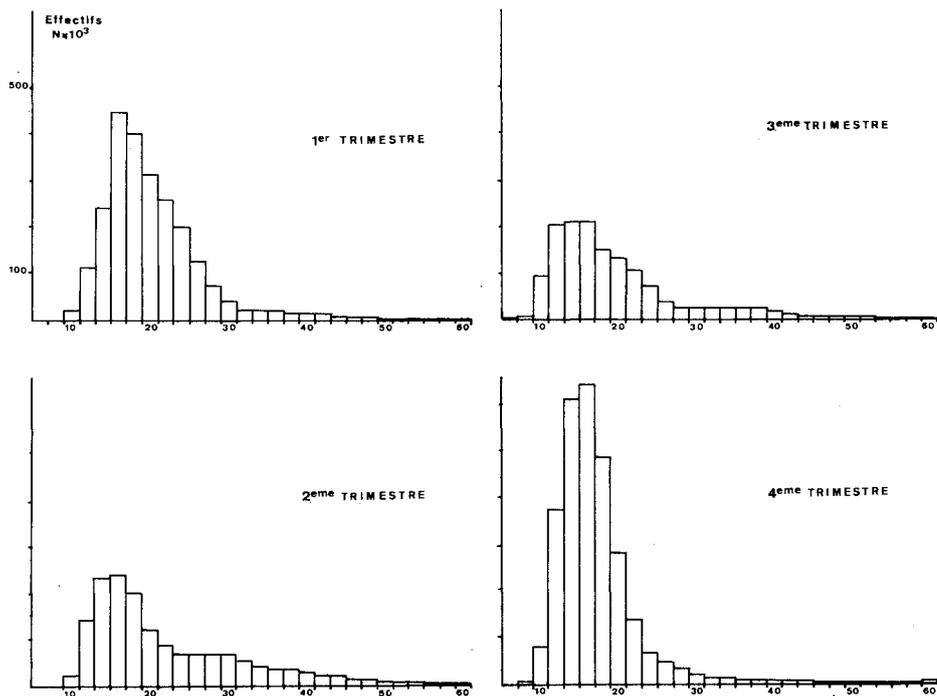


Fig. 1. - Composition en taille des captures de merlu (moyenne de 1979 à 1981).

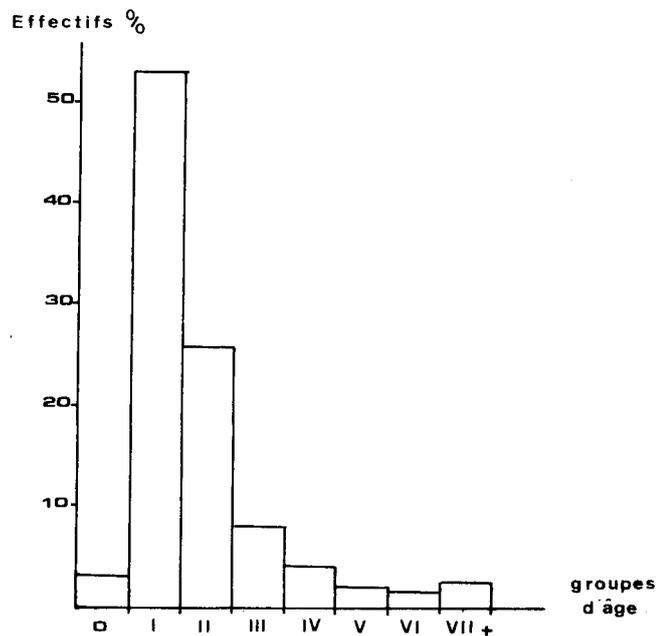


Fig. 2. - Composition démographique des débarquements de merlu (moyenne de 1978 à 1981).

réalisées dans le quartier maritime de Sète avec 54 % de la production globale dont 38 % pour le seul port de Sète. Dans la partie occidentale du golfe (quartier de Port-Vendres), les apports sont assez médiocres, n'atteignant que 15 % du total ; ils sont meilleurs dans sa partie orientale avec 30 % des débarquements dont 17 % dans le quartier de Martigues et 13 % dans celui de Marseille. A l'Ouest de l'embouchure du Rhône, les captures sont essentiellement réalisées par les chalutiers tandis qu'à l'Est (secteurs de Martigues et Marseille) les apports des filets maillants constituent une part plus importante des débarquements avec respectivement 30 % et un peu moins de 50 % des captures de ces quartiers.

2. Evolution saisonnière.

Le merlu est pêché en quantités relativement importantes pendant toute l'année. A Sète, les débarquements sont élevés durant les six premiers mois avec cependant une variabilité mensuelle très forte jusqu'en mai d'une année à l'autre ; juin est généralement un mois où les prises sont élevées et régulières. A partir de juillet s'amorce un léger déclin dans les apports jusqu'en octobre où se produit une certaine reprise, qui se traduit souvent moins au niveau des apports globaux que des prises par unité d'effort.

II - STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DU STOCK PECHE.

1. Composition en taille des captures.

La composition en taille des captures a pu être réalisée à partir d'échantillonnages biologiques effectués en criée. D'une façon générale il faut remarquer que les individus de petite taille sont toujours numériquement prédominants dans les captures. Cependant, les histogrammes de fréquence des tailles, établis par trimestre, font apparaître des variations saisonnières d'abondance dans les tailles des poissons pêchés (fig.1).

Les adultes (> 30 cm) sont capturés en plus grand nombre au printemps et en été, avec 41 et 25 % respectivement des effectifs débarqués dans l'année ; ils sont rares en automne. C'est à cette saison que s'effectue le plus fort recrutement à la pêche : 45 % des très jeunes poissons (moins de 20 cm) sont capturés pendant le quatrième trimestre, les plus petits individus âgés de moins de un an étant pêchés à la fin de l'été et au début de l'automne.

2. Structure démographique - Mortalité.

Nous l'avons établie pour chaque année à partir de la composition en taille des captures et des résultats acquis par ailleurs sur la croissance du merlu dans le golfe du Lion. D'une année à l'autre, la composition démographique des apports est très semblable : les très jeunes individus de la classe 0 sont toujours rares tandis que les poissons des groupes d'âge I et II constituent en moyenne 80 % du nombre total des effectifs capturés - soit 53 % pour les poissons âgés de 1 an + et 26 % pour ceux de 2 ans + - ce qui correspond à des tailles allant de 12 à 25 cm et donc à des poissons immatures dans la grande majorité (cf fig.2 et tabl.2). Les poissons des classes d'âge supérieures ne représentent que des pourcentages faibles.

Ces résultats nous ont permis d'évaluer la mortalité du merlu du golfe du Lion. Le coefficient instantané de mortalité totale Z a été calculé pour chaque année depuis 1978 ; il est variable selon les années et nous avons trouvé la plus faible valeur en 1978 (0.64), la plus forte en 1980 (0.87) avec une moyenne de 0.74 pour les quatre années. Le taux de mortalité par pêche, si on déduit un coefficient de mortalité naturelle communément évalué à 0.2, doit se situer aux environs de 0.5.

